

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Négoceant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

VOL. 3—No. 10

MONTREAL, 11 DECEMBRE, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISSANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négoceant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an

Payé durant le premier mois= 2.00 "

Annonces = 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

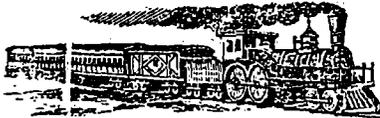
P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE, Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens

DEPART.	
Brockville	7.20 A. M. 4.00 P. M.
Ottawa	9.30 do 4.45 do
Renfrew	8.00 do 3.00 do
ARRIVEE.	
Ottawa	8.00 P. M. 12.30 P. M.
Renfrew	2.00 do 9.45 do
Brockville	1.50 do 9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Brockville, 6 Mai 1872

P. ABBOTT, Gérant.

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,

F. LARIN,

A. E. GAGNON.

30-30

MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres a Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Menniers et autres

Les soussignés offrent en vente Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

do pour moudre le blé,

do pour moudre l'avoine,

do pour écaler l'avoine,

do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Burren, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné
Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland
Antimoine, Vitres, Do du Canada,
Zinc en Feuilles, Peintures, Tuile à Paver,
Zinc en Lingots, Terre à brique, Vases de Jardin,
Plomb en Saumon, Fine Coercer, Dessus Chonn.,
Rouge de Plomb, Briques àfour- Fontaines,
naise,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Breveté Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

ARRANGEMENTS D'HIVER

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dortoits, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Newville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.30 A. M. Express de nuit do do do ... 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ... 8.00 A. M. Train de passagers pour Brockville et toutes les stations immédiates ... 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine, à 4.00 A. M., 7.00 A. M., 8.25 A. M., 12.00 midi, 4.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.30 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 6.25 A. M., 8.00 A. M., 9.15 A. M., 1.20 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M., 10.10 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central ... 8.15 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ... 3.15 P. M. Train pour Rouses Point communiquant avec les steamers du Lac Champlain ... 3.00 A. M. Train pour Boston via le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est, à ... 7.30 A. M. Train d'accommodation pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 P. M. Train de la malle pour Island Pond et 13 stations intermédiaires ... 4.00 P. M. Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ... 10.00 P. M. Train de la malle de nuit pour Québec, arrêtant à St. Hilaire et à St. Hyacinthe, à ... 11.00 P. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "FALMOUTH" communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Lundis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret. Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax. La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jendis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ETIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 113, Rue St. Jacques C. J. BRYDGES Directeur-Gérant.

Montréal, 6 oct. 1873.

L A

CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé - - - - - \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS :

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-Président

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIBAudeau,
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,
W. F. KAY,
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.
Gérant..... ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques

17 septembre 1873.

J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 7 nov. 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 6 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

AVIS

Demande sera faite au Parlement fédéral à sa prochaine session, pour une charte incorporant une compagnie à fonds social limité sous le nom de la "Compagnie de Protection Commerciale," pour le règlement économique des créances douteuses et autres fins. Le siège principal des affaires de la Compagnie sera en la Cité de Montréal.
Montréal, 2 octobre 1873.

P. A. MERCIER,
Gérant.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE.,
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIAUR
Entrepot d'épiceries, liqueurs

ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Effets portés à domicile.
24 avril

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er décembre 1873.

Distribuées.		MAILES		Livrées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.		A. M.	P. M.
8.30	Ottawa, p. chemin de fer (2)	7.15	6.45	
11.00	Province d'Ontario... (2)	7.15	6.45	
.....	6.3	Rivière Ottawa par route	6.00	
QUEBEC.					
.....	Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur.....	7.00
8.00	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....	7.00
.....	2.00	St Rémi et Hemmingford	2.00
8.11	St Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	3.15
10.00	De St Jean et Rouze's Pt.	2.15
10.00	Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	1.45
MAILES LOCALES					
10.00	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly.....	7.45	3.15
11.00	St. Césaire.....	7.45	3.15
11.00	Contrecoeur, Varennes et Veillon.....	1.30
11.00	Cote St. Paul et Tanneries Ouest.....	8.15	2.15
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	1.45
9.30	2.15	Laprairie.....	1.45
10.00	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
9.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	1.30	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	3.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
10.00	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.30
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30
PROV. MARITIMES.					
.....	N-Brunswick et Isle P.E.	3.15
.....	Halifax, N-E.....	7.00
Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.					
ETATS-UNIS.					
8.10	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.00	2.15
8.1	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8.10	Island Pond, Portland et le Maine.....	3.15 & 7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.00
INDES OCCIDENTALES.					
Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....					
Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.					
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.					
GRANDE BRETAGNE,					
Par la ligne Canadienne. Vendredi..... 7.00					
Par la ligne Cunard, Boston, Lundi..... 2.30					

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.00 p. m.
b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 3/4 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le dimanche à 9.00 p. m.

\$5.00 MOULINS A COUDRE \$5.00

Première classe et complets sous tous les rapports.

AGENTS DEMANDES

Avantages extraordinaires, Circulaires, Echantillons de couture, etc., gratis.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE HOPE

28, University Place

New-York.

1 sept. 1873

10-22

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 10 Décembre 1873.

Le dégel et la pluie de la semaine dernière ont enlevé la neige à la campagne et les chemins d'hiver, qui, pendant quelques jours avaient été beaux sont devenus durs et si difficile à la circulation que de nombreuses charges qui se rendaient à notre ville ont dû être laissées en route en attendant une amélioration. A la ville, la circulation en voitures d'hiver est facile, et on n'a pas été obligé d'avoir recours aux voitures à roues qui ont disparu depuis quelque temps.

Les plaintes formulées contre la Compagnie du Grand Tronc que nous avons signalées dans notre numéro de la semaine dernière ont eu pour résultat la convocation d'une assemblée de l'Association de la Halle aux Blés le 5 courant. A cette assemblée on a passé les résolutions suivantes qui ont été passées à l'unanimité :

Proposé par M. James Akin, secondé par M. J. L. Craig :

Que l'action de la Compagnie du Grand Tronc, en refusant de fournir des chars pour l'accommodation du commerce de cette ville depuis environ le 15 Novembre jusqu'à cette date, a causé des pertes et beaucoup d'inconvénient aux membres de cette association, tout en étant préjudiciable au commerce en général de Montréal.

Proposé par M. R. Esdaile, secondé par M. F. X. St. Charles :

Que cette association proteste aussi énergiquement que possible contre le principe de donner la préférence au *through freight* sur celui du commerce local et de permettre les expéditions de localités à l'ouest de Montréal, quand les expéditeurs de Montréal sont absolument laissés sans ressources pour mouvoir leurs marchandises.

Proposé par M. W. W. Ogilvie, secondé par M. R. Mitchell :

Que cette association tout en reconnaissant les légers secours qui ont été accordés depuis deux jours, désire convaincre les autorités de la Compagnie du Grand Tronc que le commerce des Townships de l'Est aussi bien que celui de Montréal ont des droits égaux aux autres localités à avoir des facilités de transport.

Proposé par M. R. S. Oliver, secondé par M. A. M. Cowie.

Que cette assemblée nomme maintenant un comité de cinq expéditeurs pour s'enquérir des griefs dont on se plaint et que ce comité soit composé des messieurs suivants : D. Butters, M. P. Ryan, G. P. McInnis, E. Judge et H. Labelle.

Cette assemblée sous la présidence de M. P. Ryan, éc., M. P., président de la Halle aux Blés, était composée de presque tout le haut commerce de farines et de comestibles, et on y remarquait les messieurs suivant :

J. Akin, J. N. Allen, R. Archer, Chas N. Armstrong, John Baird, Charles B. Black, Allan Bowman, John Brodie, Jno Brodie, Robert Brodie, James Brown, J. M. Bucknall, Hy H. Budden, Danl Butters, Angus Cameron, Henry Cleghorn, A. M. Cowie, Jno L. Craig, Thomas A. Crane, Gilbert Croft, Geo Cruikshank, — Cookson, G. H. Chandler, P. Daigle, James Esdaile, Auguste Girard, Thomas Gordon, Wm Gosling, C. H. Gould, John Grant, John S. Hall, M. Hannan, Samuel F. Holcomb, Jacob E. Hunsicker, C. Hébert, Edward Judge, G. M. Kinghorn, Hugh Kirkpatrick, J. R. Kirkwood, Hospice Labelle, Murdoch Laing, Charles Lee, James Lord, Alex Mitchell, Robert Mitchell, D. McPhie, A. G. McBean, Andrew McCulloch, George McDougall, James McDougall, Michael T. McGrail, J. B. McLennan, R. P. McLennan, Donald McLennan, Hugh McLennan, John McLennan, Robert McLennan, Ewon McLennan, — Monk, — Masson, Wm Nivin, Jno Ogilvie, Wm W. Ogilvie, R. S. Ogil-

vie, James Parkyn, Robert Peddie, Walter Phillips, T. W. Raphael, David Robertson, M. P. Ryan, George J. Ritt, Gilbert Scott, Robert Simms, James C. Sinton, Wm Howe Smith, Cranson A. Stark, F. X. St. Charles, Séraphin St. Ouge, James Strachan, Louis Tourville, Albert Vass, D. A. P. Watt, Thos White, Jr, J. M. Young.

Les orateurs qui ont pris la parole à cette assemblée ont fait connaître plusieurs faits qui intéressent à un haut degré le lecteur du *Négociant Canadien*. Nous ne ferons qu'en citer quelques-uns.

Le président, en expliquant le but de l'assemblée dit : qu'en l'absence de M. Brydges, le comité nommé par l'assemblée du 27 novembre, avait eu une entrevue avec M. Stevenson, géant du département du fret, qui avait laissé entendre au comité que, sous trois ou quatre jours, la compagnie pourrait venir partiellement au secours du commerce de Montréal. Ceci avait lieu le 27 novembre et non seulement trois ou quatre jours s'étaient écoulés, mais bien tout une semaine avant que le secours arrivât. Mardi, le 2 courant, une partie du comité eût une entrevue avec M. Brydges à son retour de l'Ouest. Ce monsieur promet qu'il verrait immédiatement à venir au secours du commerce de Montréal, donnant en même temps instruction au surintendant du trafic local de s'assurer du nombre de chars requis pour le fret local—on entend par fret local, celui destiné pour Québec ou Portland et les stations intermédiaires—faisant aussi connaître au comité que la difficulté provenait de ce qu'un grand nombre de chars étaient détenus à Portland avec du fret pour St. Jean et Halifax. Il ajouta aussi qu'au-delà de trois cents chars étaient chargés à Portland de fret d'outremer.

L'impossibilité de mouvoir la marchandise de Montréal a des conséquences très-préjudiciable au commerce de notre ville.

Il (le président) avait des commandes à exécuter depuis le 14 ou 15 Novembre, et à l'heure qu'il est, il n'avait pas pu encore expédier une livre de marchandise. Le 16 Novembre, il reçut une commande de Halifax pour une certaine quantité de marchandise, et jour par jour il s'est adressé à la Compagnie du chemin de fer dans le but d'exécuter cette commande. Avant hier, il reçut une lettre de Halifax datée du 28 Novembre, disant que si les marchandises n'avaient pas été expédiées, d'annuler la commande, vu qu'une commande en double adressée à une maison d'une localité à deux cents milles à l'ouest de Montréal avait été exécutée et que la marchandise était arrivée.

Le mal avait pris une telle proportion et l'indignation en était arrivée à un tel point dans certaines parties des Townships qu'on ne parlait de rien moins que d'enlever les lisses. Dans certaines localités, la disette menaçait les habitants. Cet ordre de choses était la conséquence du système contre lequel ils étaient allés jusqu'à s'assembler pour protester.

Dans le cours de ses remarques, M. Esdaile dit : que le commerce de Montréal pourrait être décuilé si les moyens de transport étaient plus amples.

M. W. W. Ogilvie dit qu'après beaucoup de démarches, il avait réussi à obtenir un char à bestiaux pour expédier de la farine à St. Hyacinthe, et il espérait que rendue à destination la farine n'aurait pas une odeur trop désagré-

ble, quoiqu'il en doutât beaucoup. Si les marchands de Montréal avaient des succursales à Port Hope ou ailleurs, ils auraient plus de chance et moins de trouble pour expédier leurs marchandises. Il était inutile d'essayer à expédier des marchandises à St. Jean N. B., ou à Halifax.

M. Mitchell dit qu'il valait mieux abandonner le Grand Tronc qui depuis deux ou trois ans avait traité le commerce de Montréal comme il le traitait cette année. Il vaudrait mieux voir à faire des arrangements avec la Compagnie du Vermont Central qui était très désireuse d'arriver jusqu'à Montréal. Avec cette ligne, on pourrait expédier le fret à Boston qu'il considérait préférable à Portland. Tant que le commerce se fera au Grand Tronc, on n'obtiendra rien pour Montréal.

A la clôture de l'assemblée, le président annonça que le comité ferait rapport aussitôt que possible et qu'il soumettrait toutes les informations qu'il aura pu obtenir.

M. Brydges a répondu à ces plaintes par une lettre qu'il adresse à la Presse et au président du *Corn Exchange*, dans laquelle il explique que l'encombrement du fret est le résultat de l'impossibilité où se trouvent les compagnies de navigation d'expédier le fret en destination de Liverpool, d'Halifax et de St. Jean N. B.

Dès que la compagnie a été mise au fait des plaintes au commerce, il a été décidé de mettre 50 chars par jour à la disposition du trafic local. Au 1 janvier il y aura le double de steamers actuellement engagés dans le transport du fret océanique et avant longtemps, quand le changement de la voie sera terminé, l'inconvénient actuel aura complètement disparu.

Il est inutile d'ajouter d'après ce que nous venons de dire que les affaires sont dans un calme complet, impossible qu'il est de mouvoir la marchandise. Les gares du Grand Tronc regorgent de fret de toute sorte, et s'il existe beaucoup de difficulté de mouvoir la marchandise sur les voies ferrées, le commerce éprouve encore beaucoup de contretemps du monopole de charriage que possède la Compagnie Shedden.

Sur ce dernier contretemps, nous pouvons parler avec connaissance de cause, car souvent il nous a fallu menacer pour avoir livraison des marchandises qui nous arrivaient de l'ouest, et nos affaires ont plusieurs fois été sérieusement entravées par le délit que la Compagnie Shedden mettrait à livrer les marchandises.

Nonobstant la clôture soudaine de la navigation, nos exportations ont dépassé cette année celles de l'année dernière, étant cette année de 12,700,000 minots de céréales contre 12,490,000 minots l'année dernière, soit une augmentation de 200,000 minots.

Ces exportations se répartissent comme suit pour cette année : blé, 8,000,000 minots ; maïs, 3,520,000 minots ; pois, 822,000 minots ; avoine, 28,000 minots. L'année dernière elles étaient de blé 3,820,000 minots ; maïs, 7,367,000 minots ; pois 1,063,000 minots et avoine 400,000 minots. Ajoutons aux exportations de cette année une augmentation de 130,000 bails de urine représentant 600,000 minots de blé. Les prophètes de mauvais augure qui annonçaient l'année dernière que Montréal avait atteint son apogée se sont encore une fois trompés. Laissons complète

l'établissement des canaux et nous en verrons bien d'autres.

Il n'est pas que l'exportation des céréales qui a augmenté, car si on regarde aux productions de la laiterie on remarque une augmentation analogue. L'année dernière l'exportation du beurre avait atteint 116,500 colis et celle de fromage 208,400 boîtes. Cette année l'exportation du beurre est représentée par 154,400 colis et celle de fromage par 390,300 boîtes, soit une augmentation de 37,900 colis sur le premier et de 181,900 boîtes sur le second article. La loi qui a été passée concernant l'inspection du beurre et qui malheureusement n'a pas encore été mise en opération a déjà en un bon effet. On a remarqué généralement une amélioration sensible dans la qualité de ce comestible. Quant au fromage, nous sommes heureux de dire que sur le marché anglais, le fromage canadien obtient la préférence sur le fromage américain. En général les produits canadiens ont rapporté de beaux bénéfices aux expéditeurs, principalement le beurre. Encore quelques efforts dans la voie de l'amélioration de la qualité et nous n'aurons plus à rougir de son infériorité comme autrefois.

Farines.—Le commerce de farines a été extrêmement calme depuis quelques jours, la consommation seule de la ville n'achetant qu'au fur de ses besoins réguliers. Depuis deux jours, grâce aux quelques chars que ce commerce a pu obtenir pour fournir à la consommation des Townships de l'Est on signale un certain réveil. Les cours n'ont subi que de légères fluctuations, impossible qu'il a été de trouver des acheteurs en face de l'état de chose que nous avons signalé plus haut.

Grains grossiers.—Nous n'avons pas connaissance d'aucune affaire qui vaille la peine d'être signalée en grains grossiers et nous ne nous attendons guère à avoir à rapporter quelque chose qu'après les fêtes de Noël. Les cours que nous publions dans notre prix courant sont nominaux.

Graines.—Les recettes sont nulles et les transactions pour les parties en disponible le sont également. Comme pour les grains nous ne nous attendons pas à avoir rien d'important à signaler avant la prise des glaces.

Comestibles.—Lard en baril.—La demande pour le lard en baril se continue toujours calme. Les opérations forestières, qui ne seront pas sur une échelle aussi considérable que les années dernières, auront sans doute l'effet de faire diminuer la consommation de cette viande. Il faut aussi attendre que les chemins à la campagne et ceux qui conduisent aux chantiers s'améliorent pour causer une demande qui n'existe que sur la plus petite échelle possible aujourd'hui. En l'absence de transactions, les cours, n'offrent aucun changement et il faut les voir tels que précédemment cités.

Porcs abattus.—Notre place est encore pauvrement approvisionnée de porcs abattus, mais on s'attend à voir une augmentation sensible sous-peu. Le petit nombre qui a paru sur notre marché a été accaparé par la charcuterie à des prix irréguliers. Les journaux de l'ouest nous informent qu'à une convention d'agriculteurs, tenue à Chicago, il y a quelques jours, les fermiers ont décidé de ne pas envoyer leurs porcs sur le marché tant que le prix n'aura pas atteint \$5 par 100 lbs. Cela est facile à dire,

mais plus difficile à faire. Les fermiers de l'ouest ne seraient pas mal de se souvenir que les prix sont réglés par les lois de l'offre et de la demande. Il vaudrait autant décider qu'il ne se vendra pas plus que \$5.00 par 100 lbs.

Saindoux.—Le stock de saindoux est très-réduit. Le nouveau a commencé à paraître sur notre marché, mais en quantité si limitée qu'il n'a donné lieu à aucune transaction importante.

On le cote de 10½ à 11c.

Beurre.—La consommation recherche le beurre de bonne qualité qui commande de 22½ à 23c. Le bon ordinaire trouve preneurs de 19c à 20c. Le stock est peu considérable et les détenteurs sont très-fermes. Nous n'avons connaissance d'aucune transaction importante pour exportation.

Poisson.—Le stock de poisson est extrêmement léger et si nous ne recevons pas de renforts par voie de Portland, celui en disponible va commander de grands prix. Il n'y a pas de hareng No 1 en premières mains et le stock de No 2 est d'en-dessous de 300 barils. De No 3, il n'y en a qu'environ 200 barils sur place. Le stock de morue en baril est aussi très-léger. Le marché est assez bien fourni de saumon de toutes qualités. On cote le hareng No 1 \$5 25 à \$5.50 par baril, No 2, \$5. Le No 3 est négligé. La morue en baril No 2 petite est tenue à \$5.25. En grenier inspectée No 2, \$6.25 par drifte.

Il serait très-désirable que des amendements fussent faits à la loi actuelle d'inspection, principalement à la partie qui concerne la morue qui devrait être divisée en trois catégories au lieu de deux comme elle l'est actuellement. La première qualité devrait être égale à la première qualité qu'on trouve sur le marché de Boston, la seconde devrait être égale à celle connue sur notre place comme bonne morue ordinaire, et la troisième qualité devrait s'appliquer à celle qui n'a pas été préparée dans les conditions voulues, mais qui n'a pas les défauts suffisants pour la faire condamner. Dans la morue en baril, on remarque généralement la plus grande négligence dans l'emballage et rarement on trouve le poids voulu. Si la partie de la loi qui concerne les colis était mise strictement en force, plus des sept-huitièmes de ce qui a été soumis à l'inspection aurait été condamné.

La même remarque peut s'appliquer aux barils à harengs dont au-delà de soixante-quinze pour cent ne contiennent la saumure qu'après beaucoup de tonnage. Les barils à hareng prennent une moyenne de sept gallons de saumure pour les conserver en bonne condition. Dans une grande partie de la morue on drifte on remarque une absence de sel très-préjudiciable au poisson et c'est à ce poisson que s'appliquerait la qualité No 3, si elle existait.

Le poisson blanc et le truito des lacs offrent aussi un grand défaut dans la préparation. La saumure est de beaucoup trop faible pour conserver le poisson, particulièrement dans le temps doux.

Épicerie.—Le marché aux épicerie a été des plus calmes pendant la huitaine qui vient de s'écouler. La difficulté de trouver la marchandise sur les voies ferrées, les mauvais chemins

à la campagne, la fête de l'Immaculée Conception qui a été observée par la population catholique ont tous contribué à arrêter le mouvement des affaires.

Café.—La demande pour les cafés verts est calme. Les cours restent néanmoins fermement maintenus en conséquence de la modicité du stock en disponible. En café préparé, on signale plus d'activité.

Drogues et produits chimiques.—Affaires calmes sans changement dans les prix.

Épices.—Le marché aux épices est très-ferme. Le clous de girofle se fait extrêmement rare et est tenu à 40c la livre. Les autres épices sont également bien tenues aux cours de notre prix courant.

Fruits.—La demande pour les fruits quoique régulière n'est pas bien active. Les détenteurs restent néanmoins très-fermes dans leurs demandes et ne font que difficilement des concessions sur les cours de notre prix courant.

Huiles.—Les affaires en huiles ont eu fort peu d'importance depuis quelque temps. Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction.

Huile de Pétrole.—Calme aux cours précédemment cités. Il est étonnant de vous combien cette huile se maintient en Canada quand partout ailleurs elle est comparativement à cinquante pour cent au-dessous de nos prix réguliers.

Sel.—Affaires très-calme. Cotes nominales. **Spiritueux.**—On rapporte la conclusion de fortes transactions en eaux de vie, principalement de la marque Henessey qui est cotée maintenant à \$9.00 par caisse et à \$2.40 par gallon.

L'entrain pour les autres marques n'est pas aussi actif mais toutes tendent fortement à la hausse. Le genièvre de DeKupper est relativement calme. Les spiritueux domestiques sont toujours activement demandés et les opérations sont restreintes par la modicité du stock en disponible.

PARLEMENT PROVINCIAL.

DISCOURS DU TRÔNE.

Québec, 4 déc 1873.

Aujourd'hui à trois heures, le lieutenant-gouverneur s'est rendu à la Chambre du Conseil Législatif, et après avoir mandé les membres de l'Assemblée Législative et il lui plut ouvrir la troisième session du second Parlement de Québec par le Discours suivant du Trône :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative

Je suis heureux de vous rencontrer de nouveau et de vous souhaiter la bienvenue au commencement de cette troisième session du second parlement provincial, et de vous demander avec confiance, votre assistance et vos avis sur l'administration des affaires de notre province.

Durant les sessions précédentes, sur la recommandation de mon honorable et distingué prédécesseur, vous avez pris en considération tels sujets de législation qui vous paraissaient d'une urgence plus pressante pour le bien-être du pays. L'activité que vous avez déployée et le soin que vous avez pris à préparer des lois sur les sujets qui d'après la constitution sont placés sous votre contrôle, me donnent l'assurance que vous continuerez à vous acquitter de

vos devoirs avec le même bon vouloir durant cette session.

La dernière exposition provinciale nous offre une preuve frappante de la prospérité de notre agriculture et de notre industrie, et le fonctionnement des lois sur l'agriculture, les arts et manufactures, prouve qu'elles sont basées sur des principes sains et qu'elles sont adéquates à nos besoins.

Je regrette d'avoir à constater qu'un grand nombre de nos concitoyens ont jugé à propos de quitter leur pays et de s'établir sur une terre étrangère.

Nous désirons tous leur retour et je suis persuadé que vous aiderez au moyen de mesures aussi énergiques que les circonstances le permettront, ceux qui parmi eux voudront s'établir sur nos terres publiques.

S'il est désirable de travailler à ramener dans leurs foyers nos concitoyens qui nous ont quittés, il est également de notre devoir d'encourager la colonisation, et de cette manière, de mettre une fin à l'émigration de notre population.

Je crois bon de suggérer que l'un des moyens à employer pour atteindre ce but désirable, serait d'assister nos municipalités à améliorer leurs moyens de communications. La politique libérale inaugurée sous mon prédécesseur par le gouvernement à propos de la construction des chemins de fer, sera continuée en autant que nos ressources le permettront.

L'immigration a déjà occupé votre attention durant les sessions précédentes, et si elle est encouragée avec discernement, elle nous amènera une classe choisie de travailleurs agricoles, d'artisans habiles et d'ouvriers qui contribueront à l'augmentation de la richesse de la province.

Durant la dernière session, vous avez passé une loi pour faciliter la décision des élections contestées, et vous avez aussi donné votre attention à une mesure relative à l'élection des membres de l'Assemblée Législative, mais sans en venir à une conclusion définitive. Vous vous êtes sans doute occupés de ce sujet durant la vacance.

Un bill sur les élections nous sera soumis. Vous êtes convaincus ainsi que moi qu'il y sera donné la plus scrupuleuse attention, car il y a peu de matières qui soient aussi intimement liées à nos droits, nos libertés, notre constitution et nos privilèges. Dans le courant de l'hiver dernier le palais de justice a été consumé par le feu et un nombre considérable de documents importants ont été détruits.

Le gouvernement a nommé une commission des causes et de l'étendue du désastre, afin de suggérer les moyens de pourvoir aux pertes des archives, des registres et des records. Cette commission a fait son rapport et une mesure à cet effet vous sera présentée. Vous aurez aussi à donner votre attention à des sujets concernant la judicature et l'instruction publique, et à des mesures se rapportant à l'intérêt public de cette province. Mon gouvernement a réclaté la propriété du terrain et des bâtisses, qui constituent les casernes des jésuites, propriété qui était entre les mains du gouvernement fédéral. Je suis heureux de pouvoir vous informer que nous sommes maintenant en possession de ces édifices.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Les comptes publics seront soumis à votre examen et il vous sera demandé les subsides ordinaires, pour les différentes branches du service public et pour les institutions de charité.

Le gouvernement fédéral ayant assumé le surplus de la dette pour laquelle sous l'acte constitutionnel nous étions responsables, les difficultés avec l'Ontario qui avaient surgi sur ce point n'existent plus. Cet acte place à votre disposition des ressources additionnelles qui devront être d'une grande utilité pour toute la province.

Les propriétés énumérées dans la quatrième cédule annexée à l'acte de l'Amérique britannique du nord, restent à diviser et distribuer entre les deux provinces de Québec et d'Outa-

rio. Il est à désirer que dans le règlement de cette question, une entente amicale ait lieu, et afin d'y arriver, on n'épargnera aucun effort.

Vous serez appelés à voter les fonds nécessaires pour la réparation des casernes des jésuites dans le but d'y transporter tous les départements publics.

Malgré plusieurs dépenses imprévues, et bien que des sommes considérables aient été payées pour diverses branches du service public, la balance restante entre les mains du trésorier au 1er juillet dernier, était encore plus considérable que l'année précédente.

Mons. M.M. au Conseil Législatif.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Dans la discussion des différents sujets qui vous paraîtront dignes d'attention, je suis convaincu que vous serez animés par esprit de loyauté et de dévouement à notre Gracieuse Souveraine qui ont toujours caractérisé vos procédés et que vous témoignerez un sincère attachement à nos institutions; que vous maintiendrez la bonne entente et l'harmonie dans toutes les classes de la société. Je prie la divine providence de bénir vos travaux et de couronner de succès toutes vos entreprises.

BROUCHE — Freeport, comté de Digby, N. E., janvier, 1868 — M. James T. Fellows: — Monsieur, Dans l'hiver de 1866, je fus pris d'une sévère attaque de Bronchite, et bien que nos docteurs fussent très attentifs et employassent tous les remèdes en leur pouvoir, ils ne peuvent me donner aucun soulagement. Je me procurai votre Sirop composé d'Hypophosphites et j'en pris jusqu'à ce que ma guérison fut parfaite. Je suis maintenant en parfaite santé et débarrassé de la Bronchite.

Tout à vous, MENDALL CROCKER.

REVUE FINANCIERE.

Bureau du Négociant Canadien.

Mercredi, 10 décembre 5 h. P.M.

La semaine qui vient de s'écouler a eu des alternatives de fiévreuse activité et de calme complet. Il y a eu des fluctuations assez importantes et la principale est celle du stock de la Cie du Télégraphe de Montréal qui est tombé en huit jours de 214½ à 210½. Les autres valeurs publiques se maintiennent assez bien, quoique la plupart aient fléchi de ½ à ¾ p. 100.

L'argent est assez facile aux Banques à 8 ou 10 p 100; la demande est modérée. Elle ne reprendra son activité que dans quelques semaines.

Voici le compte rendu des transactions qui ont eu lieu dans le cours de la semaine à la Bourse de cette ville:

Jeu'di, 4 déc.—Banque de Montréal: 95 à 175½.

Banque d'Ontario, 10 à 103½.

Banque des Marchands, 25 à 110½.

Banque de Commerce, 130 à 120½; 17 à 120½.

Banque Métropolitaine, 10 à 101½.

Cie du Télégraphe de Montréal, 65 à 214; 26 à 214½; 30 à 214½.

Vendredi 5 décembre.—Banque de Montréal, 6 à 175½; 46 à 175½.

Banque de Toronto, 55 à 182.

Banque d'Ontario, 15 à 103.

Banque de Commerce, 45 à 120½.

Banque Métropolitaine, 5 à 101½.

Samedi, 6 déc.—Banque de Montréal, 6 à 175; 20 à 175½.

Banque des Marchands, 10 à 110½.

Banque Royale Canadienne, 63½ à 96.

Lundi, 8 décembre.—Banque de Montréal, 20 à 175.

Banque Jacques-Cartier, 10 à 102.

Banque des Marchands, 16 à 111.

Banque Mechanic's, 40 à 82.

Banque Royale Canadienne, 10 à 96.

Banque de Commerce, 20 à 120½.

Cie de Télégraphe de Montréal, 220 à 212½.

Mardi, 9 Décembre.—Banque de Montréal 175 à 174½.

Banque Ontario, 25 à 101½.

Banque des Marchands, 6 à 110½.

Banque de Commerce, 150 à 120½.

Cie de Télégraphe de Montréal, 15 à 213½; 150 à 213½ et 112 à 213.

Chemin de fer Montréal et Champlain, 8 par cent: \$3,000 à 99.

Bons de la Corporation 6 p. 100, \$4,000 à 97.

Mercredi, 10 décembre, Banque de Montréal 14 à 175.

Banque Ontario, 1 à 102 et 5 102½.

Banque Jacques-Cartier, 148 à 102.

Banque des Marchands, 8 à 111½; 15 à 111½ et 35 à 111.

Banque de Commerce, 100 à 120½.

Banque d'Echange 20 à 102.

Cie de Télégraphe de Montréal, 25 à 210½.

Cie du gaz de la Cité, 25 à 128.

MARCHE MONETAIRE.

10 décembre 1873.

4 heures P. M.

STOCKS.	acheteurs.	Vendeurs.
Banque de Montréal	174½	175
Banque Ontario	101½	102
Banque de P.A.B. du N.	128	140
Banque de la Cité	91	91½
Banque du Peuple	104	105
Banque Nelson	108	119
Banque de Toronto	181	181
Banque Jacques-Cartier	100	102
Banque des Marchands	111½	111½
Banque des Towns Est.	111½
Banque de Québec
Banque Nationale	107½	109½
Banque Union	102	103
Banque des Artisans	82	85
Banque Royale Canad.	161	163
Banque C. de Commerce	120½	120½
Banque Métropolitaine	101½	101½
Banque de la Puisseance
Banque de Hamilton	60	67
Banque Maritime	85	88
Banque d'Echange	104½	102
Cie Charbon intercol.	90
Huron Copper Bay Co.	22½	210½
Cie Télégraph Montréal	210	210½
Cie de Chars Urbains	100
Cie. Canad. Richelieu	100
Cie. de Nav. Canadienne	89½	100½
Cie de Chars Urbains	227½	240
Cie. du Gaz de la Cité	124	123½
Merchant's Exchange	210½	214½
Montl. Inv't Ass. Stock
Soc. de Const. P. du D.M.
Canad. Rolling Stock Co.	80	84½
Comp. pag. d'Equipement	10	102
Cie. d'Engin du Canada	50	80
Manufacture de Coton	99
Compagnie d'Entrepôt	100
Graphic Print Co.	30	50
Cie. de Chars de l'A. N.
Stock de la Puisseance	102	105
Bons de la Puisseance
Déb. du Gov't 5 p. c. stg.
Déb. du Gov't 6 p. c. cy.
Bons du Havre de Montréal, 6½ p. c. cy.
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.	100
Bons du Chemin de Fer Champlain et St. Laurent
Do 8 p. c. sterling	83½	89
Bons Havre de Montréal	85	88
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.	83	89
Bons Aqueduc, Montréal	97	88
Stock de Montréal 7 p. c.	110	110
Stock de Montréal 6 p. c.	97	98

Change.

Banque de Londres, 60 jours 103½ à 104

Traites en Or de 110

Or de New-York, à 1200 A. M. 100½ à 100

Par L. J. FORGET, Courtier,

83, Rue St. François-Xavier.

AVIS

Est par le présent donné que du PREMIER DE DECEMBRE les affaires de notre maison se feront sous les noms et raison de

THIBAudeau, GENEREUX & Cie. à Montréal.

THIBAudeau, FRERES & Cie., à Québec.

THIBAudeau, BROTHERS & Co., à Manchester, (Angleterre)

THOMAS, THIBAudeau & Cie. Montréal, 28 novembre 1873. am

CIRCUILAIRE

**A U
Commerce de Farines**

MONTREAL, 23 octobre 1873.

Pendant les neuf années qui viennent de s'écouler, j'ai été inspecteur de farines pour la cité de Montréal. D'après la nouvelle loi d'inspection, j'ai fait application selon l'avis publié émanant de la Chambre de Commerce annonçant que les personnes qualifiées devaient se présenter et être examinées sur leur compétence. Le résultat de cet examen devant le comité des examinateurs a été l'obtention du certificat suivant :

BUREAU DE LA CHAMBRE DE COMMERCE }
Montréal, 16 septembre 1873.

Nous certifions, par le présent, qu'ayant examiné les divers applicants pour la charge d'inspecteur de farines, nous accordons à l'Hon. John Young, M. P., un certificat de capacité et de compétence à s'acquitter des devoirs d'inspecteur de farines pour la cité de Montréal.

Signé, ROBERT SDAILE, Président,
JAMES McDUGALL.

M. Labelle, le troisième membre du comité s'objecta à signer, non pas que je fus disqualifié, mais parce que M. Hutchison, mon ci-devant député devait aussi recevoir un certificat de qualification.

Nonobstant ce certificat du Comité des Examineurs, je n'ai pu obtenir ma commission du gouvernement, et il a été publiquement annoncé que mon ci-devant député, M. Hutchison, avait été nommé inspecteur.

Ce matin, j'ai reçu du secrétaire de la Chambre de Commerce le certificat ci-dessous :

Bureau de la Chambre de Commerce, }
Montréal, 18 Octobre 1873.

[Copie.]

Je certifie par le présent qu'ayant examiné les divers applicants pour la charge d'inspecteur des farines, j'accorde à l'Hon. John Young, M. P., un certificat de capacité et de compétence à s'acquitter des devoirs d'inspecteur de farines pour la cité de Montréal.

Signé, H. LABELLE, Examineur.

J'ai donc obtenu de ce comité assermentés d'examineurs, composés de MM. Esdaille, président, McDougall et Labelle, leur certificat unanime sur ma compétence à m'acquitter des devoirs d'inspecteur de farines — certificat que le gouvernement a mis de côté et nommant mon ci-devant député, M. Hutchison, dont le certificat n'a été signé que par deux sur trois des examinateurs. Sous ces circonstances, je prétends qu'on a commis une injustice à mon égard et à la demande d'un grand nombre de marchands de farines, j'ai pris la détermination de tenir bureau ouvert, non pas comme inspecteur, mais comme examinateur de farines, sur le même principe que celui suivi par M. Rees comme fabricant de salaisons et indépendamment de l'inspecteur du gouvernement.

Étant acquitté fidèlement, comme je le suppose des devoirs d'inspecteur et sans une seule plainte de la part du commerce, je vous demande de continuer à me faire examiner et faire rapport sur la qualité, poids, etc. de vos farines.

Un comité de marchands a choisi et arrêté les étalons dont le nouvel acte d'inspecteur fait mention, lesquels étalons sont les mêmes que choisis par le comité des examinateurs de la Puissance. Mes assistants sont mes ci-devant députés, M. J. C. Gingras, dont je considère le jugement sur les farines égale à celui de n'importe quelle autre personne et M. J. Binette. Tous les autres employés habiles que j'avais continué à mon service, et avec le soin et la plus stricte attention aux intérêts du commerce, et me tenant responsable pour le poids aussi bien que pour la qualité des farines examinées, j'espère que la haute réputation que ma marque a acquise ne perdra un moment de sa valeur par le changement de titre d'inspecteur en celui d'Examineur.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN YOUNG.

29 octobre 1873.

AVIS

Aux Marchands de la Campagne

Tout poisson salé ne portant pas la marque de l'Inspecteur brûlée sur les barils ou boucauts est sujet à confiscation aux dépôts des chemins de fer.

L. E. MORIN,

Inspecteur de Poisson et des Huiles de Poisson

POISSON INSPECTE

Barils Hareng No. 1 du Labrador,
do do Saumon,

Boucauts et barils de morue,
À vendre chez

C. FRASER & CIE.

377 et 379, Rue des Commissaires
MONTREAL.

La Banque du Peuple

AVIS

Est par le présent donné que William Francis, écrivain, marchand, de Montréal, a été le 17 octobre courant, admis comme membre de la Corporation de LA BANQUE DU PEUPLE, à la place de NELSON DAVIS, écrivain, qui a résigné.

A. A. TROTTIER,
Cassier.

Montréal, 23 octobre 1873.

bm clps

Huitres ! Huitres !!

Caraquettes, Malpeck, Bouctouche, Shédiac et St. Simon.

Tout le monde connaît les excellentes Huitres, énumérées plus haut, j'ai pris des arrangements pour en fournir de fraîches pendant toute la saison, aux amateurs, au public comme aux propriétaires de Restaurants.

Laisser les ordres au magasin de M. JEAN BENOIT, Nos. 193 et 195, Rue des Commissaires.

C. FOURNIER.

8 oct.

1873

**NOUVEAUX POELES DE PASSAGE
A CHARBON**

Poèles à L'Huile de Charbon

CHEVRES, pour voitures brevetées.
RADIATEURS COMSTOCK, économie de 50 par cent sur le combustible.
CORNICHERS et Ornaments de Ridenoux.
VASES et TAMIS pour Charbon chez

L. J. A. SURVEYER,

524, Rue Craig, Montreal.

15 sept. 1873.

cm

AVIS

Le soussigné a reçu les nouveaux étalons de farines d'après le dernier acte concernant l'inspection

M. HUTCHISON,

Inspecteur de Farines

29 octobre 1873.

La Banque Jacques-Cartier

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des ACTIONNAIRES de la BANQUE JACQUES-CARTIER aura lieu au bureau de la Banque, JEUDI, le DIX-HUITIEME jour de DECEMBRE prochain, à TROIS heures P. M.

Par ordre du Bureau,

H. COTTE,
Cassier.

Montréal, 18 nov. 1873.

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14

Spécialités d'articles de

Librairie et Papeterie
pour le commerce

TAPISSERIES

Anglaises et Canadiennes

CARTE A JOUER

Great Mogul, Highlander, Jacques-Cartier et Confédération

Almanach agricole, commercial et historique

DE

J. B. ROLLAND & FILS

POUR 1874

Brochure in 12 de 64 pages. Prix de détail cinq cents.

En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14
16 oct. 13

JOHN HOPE & CIE.,

Marchands Commissionnaires

Montréal,

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA

MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.

MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.

MM. F. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.

MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H GUINNESS FILS & CIE, &c. &c.

N.B.—On ne peut se procurer que du Commerce de Gros.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 11 DECEMBRE 1873.

AVIS

Le bureau du Négociant Canadien est maintenant au No. 30, Rue St. Gabriel, où toutes les affaires seront transigées à partir de cette date.

Les finances du Canada.

La Gazette Officielle ds samedi nous apporte l'état du revenu et des dépenses du Canada pour le mois de novembre. Nous le reproduisons ainsi que l'état pour le mois correspondant de 1872 :

REVENUS.	1872	1873
Douanes.....	\$1,074,161.32	1,018,545.17
Accise.....	478,857.98	493,010.89
Postes.....	86,887.94	114,253.94
Trav Publics.	152,664.67	111,053.77
Timbres.....	20,759.15	19,080.40
Divers.....	49,366.75	58,941.08

Total.....\$1,862,697.81 \$1,814,885.55
Dépenses..... 1,770,548.84 2,176,093.15

Excé. de reve. \$92,148.97
Excé. de dép. \$361,217.60

Cet état présente une diminution importante dans le revenu des douanes et des Travaux Publics, tandis que l'accise et les postes accusent une augmentation assez marquée. Il n'y a pas de doute que la précocité de l'hiver qui a interrompu la navigation et embarrassé le trafic des chemins de fer, est la principale cause de la réduction du produit des douanes et des Travaux Publics.

Les états pour les deux périodes comparées de 1872 et 1873 accusent la diminution suivante du revenu :

Novembre 1872..... \$1,862,697.81
Novembre 1873..... 1,814,885.55

Diminution..... \$47,811.26

Les dépenses au contraire accusent une augmentation très marquée et leur comparaison s'établit comme suit :

Novembre 1873..... \$2,176,093.15
Novembre 1872..... 1,770,548.84

Augmentation..... \$405,544.31

Cinq mois de la présente année fiscale sont maintenant terminés et nous avons le tableau suivant des sommes produites par les diverses branches du service public pour cette période en 1872 et en 1873.

Leur bilan s'établit comme suit aux recettes et aux dépenses :

REVENUS.	1872	1873
Douanes.....	\$5,792,332.11	5,938,323.81
Accise.....	1,797,867.46	1,605,748.88
Postes.....	296,117.48	434,110.83
Trav Publics.	649,677.05	680,167.10
Timbres.....	92,977.97	87,605.81
Divers.....	261,692.44	702,293.28

Total.....\$8,624,898.20 10,250,255.95
Dépenses..... 7,732,525.17 10,019,777.92

Excé. de rev. \$892,373.20 \$130,578.08

En comparant le bilan des opérations des premiers cinq mois des deux années fiscales, on arrive au résultat suivant :

Revenus : 5 mois 1873... \$10,250,255.95
Revenus : 5 mois 1872... 8,624,898.27

Augmentation..... \$1,625,357.68

Dépenses 5 mois 1873... \$10,019,777.92
" " 1872... 7,732,525.17

Augmentation..... \$2,287,252.75

Les dépenses ont donc augmenté dans une proportion plus grande que les revenus, et cette différence est représentée par le chiffre de celle qui existe dans la balance en caisse au 1 décembre de chaque année, comme suit :

Balance 1 déc. 1872.... \$892,373.20
" " 1873..... 130,578.03

Différence..... \$761,795.17

Le Havre de Montréal.

En réponse à une invitation des entrepreneurs MM. MacNamee, Gaherty et Fréchette, nous avons eu le plaisir d'assister samedi à une réunion de citoyens conviés à célébrer l'extension du Havre de Montréal dans la Baie d'Hochelega. L'année dernière à la même époque, MM. MacNamee, Gaherty et Fréchette terminèrent un quai qui s'étend un millier de pieds en arrière des casernes Moison. Ce quai avait été jeté dans douze pieds d'eau. En 1873, ces mêmes entrepreneurs ont construit 1,200 pieds de quai dans 24 pieds d'eau.

Leur contrat n'est qu'à moitié rempli. Il leur reste encore pour la saison prochaine à construire 500 pieds de quai, dans le baie d'Hochelega, et 900 un peu plus haut.

Un grand nombre de citoyens avaient répondu à l'invitation des entrepreneurs, entre autres MM. Delisle, McLennan, Ryan et le Maire, tous commissaires du Havre, MM. Whitney et Nish, secrétaire et ingénieur de la commission, M. L. A. Jetté, M. P., MM. H. Cotté, R. B. Angus, McNaughton, etc., etc.

Comme l'eau avait monté de deux pieds

dans les dernières vingt quatre heures, elle couvrait les quais et il a été impossible d'examiner les travaux. Néanmoins les officiers de la commission se sont accordés à déclarer que l'ouvrage était d'excellente qualité et que le contrat avait été rempli à la satisfaction de qui de droit.

Un lunch avait été préparé et la compagnie se mit à table vers deux heures et demie. M. M. P. Ryan agissait comme président, ayant à sa droite M. Jetté, M. P. et à sa gauche M. Delisle, président de la commission. Le fauteuil de la vice-présidence était occupé par M. Whitney, ayant à chacun de ses côtés, les Maires de Montréal et d'Hochelega.

Dans le discours qu'il a prononcé en réponse à la santé des Commissaires du Havre, M. Delisle a dit que la Commission avait décidé de pourvoir largement aux besoins du commerce, et qu'en outre des travaux qui s'exécutaient dans la Baie d'Hochelega, on creusera entre la rue Mill et le Pont Victoria un bassin de 3,500 pieds, au prix de \$500,000.00. A raison des préjudices de Québec et du Haut-Canada la commission s'est aussi chargée des frais et de la responsabilité de creuser et d'élargir le chenal entre Montréal et Québec. Le coût de ces travaux sera défrayé par un emprunt à 5 p 100 garanti par le gouvernement. Cette amélioration importe autant à la Puissance que l'élargissement des canaux, et c'est une injustice pour le commerce de Montréal que de lui en imposer le sacrifice. Mais on a pensé qu'il valait mieux payer cette amélioration que de ne point l'avoir du tout.

Les travaux qui s'exécutent dans le Havre sont sous la responsabilité de la commission seule. Celle-ci travaillera néanmoins à se faire mettre sur le même pied que celle de Québec, à qui le gouvernement garantit un emprunt pour des travaux semblables.

Les grandes améliorations entreprises par la commission se justifient par l'augmentation rapide du commerce de la ville. Depuis dix ans il a presque triplé, comme le tableau suivant des arrivages et du tonnage des navires océaniques qui ont visité notre port le démontre :

Année.	Vaisseaux.	Tonnage.
1864.....	378	161,901
1865.....	358	152,943
1866.....	516	205,775
1867.....	404	109,053
1868.....	478	198,759
1869.....	557	259,863
1870.....	630	316,846
1871.....	664	451,721
1872.....	727	398,800
1873.....	702	413,478

Il y a tout lieu de croire, d'après les nouvelles instructions données aux pilotes,

que les accidents arrivés ces années dernières dans le port ne se renouveleront plus.

M. Whitney ajouta qu'en outre de la flotte océanique, notre port était visité par 8,000 vaisseaux de rivières d'un tonnage total de près d'un million de tonnes.

En réponse à la santé de la Corporation, Son Honneur le Maire dit qu'il était heureux de voir qu'enfin on avait reconnu les avantages supérieurs offerts par la Baie d'Hochelaga, et qu'on avait résolu de les utiliser.

Il est persuadé que les entreprises actuellement en voie d'exécution feront de Montréal l'une des plus grandes villes du continent américain possédant un des plus beaux bâteaux du monde.

MM. Ryan et Jetté répondirent à la santé du gouvernement et du Parlement fédéral. M. Jetté dit qu'en qualité de représentant de la division la plus peuplée et la plus importante du pays, il prenait un vif intérêt à ces travaux qui sont si utiles à ses constituants. Il ne doute point que le Parlement et le gouvernement de la Puissance ne soient disposés à traiter libéralement la ville de Montréal et il fera tous ses efforts pour que pleine justice lui soit rendue. Il termina en proposant la santé du secrétaire et de l'ingénieur de la commission, à laquelle MM. Whitney et Nish répondirent.

En proposant la santé des entrepreneurs, M. Ryan dit qu'il était doublement heureux de le faire, d'abord parce que l'exécution des travaux a pleinement justifié l'action des commissaires en leur accordant des contrats aussi importants, et en second lieu parce qu'ils sont canadiens, et que les sommes d'argent dépensées dans ces améliorations restent dans le pays et contribuent à augmenter sa richesse. Grâce à Dieu, le Canada peut maintenant se suffire à lui-même; nous avons le capital, l'esprit d'entreprise et la capacité de faire nos propres travaux. Notre politique devrait être d'encourager par tous les moyens l'industrie nationale.

MM. MacNamee, Fréchette et Gaherty répondirent tour à tour avec beaucoup d'apropos et dirent qu'ils espéraient que l'année prochaine à pareille époque, ils espéraient voir la même compagnie réunie pour célébrer l'accomplissement de leur contrat, et ils n'épargneront rien pour que ce soit à la satisfaction de la commission et du public.

En terminant, qu'il nous soit permis de féliciter les citoyens de Montréal sur ce que l'esprit de section a enfin disparu des délibérations de la Commission du Havre et de ce qu'elle s'est déci-

dée à regarder le port dans son ensemble et à profiter de tous les avantages naturels qu'il offre. Il ne nous reste plus à attendre que l'exécution vigoureuse et la continuation du mur de revêtement, des quais et de la pose des lisses du Grand Tronc jusqu'à Hochelaga, afin de mettre toutes les parties de port sur un pied également avantageux.

Ces travaux deviennent d'autant plus nécessaires que d'ici à deux ans le chemin de colonisation du nord sera terminé et qu'il viendra déverser les produits de l'Ottawa et prendre ceux de l'Europe précisément dans cette Baie d'Hochelaga qui deviendra la jonction ferrée la plus importante du pays. Il n'y a pas le moindre doute que l'élargissement des canaux et celui du chenal du lac St. Pierre, le changement de la voie du Grand-Tronc et l'achèvement du chemin de colonisation donneront au commerce de Montréal une impulsion inouïe, et il est nécessaire de terminer d'ici à deux ans tous les travaux nécessaires pour l'accommoder. C'est l'œuvre que le public attend de la Commission.

Le chemin de colonisation du Nord de Montréal.

Le 2 décembre l'après-midi, MM. Duncan MacDonald et Harry Abbott, entrepreneurs du chemin de colonisation, invitaient les directeurs, les membres du Conseil-de-Ville, ceux de la Presse et quelques citoyens à venir examiner l'état d'avancement des travaux.

Un bon nombre répondirent à l'appel. Le départ eut lieu du bureau de M. Legge, ingénieur de la compagnie. On se rendit d'abord au Mile End, puis aux Tanneries des Béliers et aux Casernes d'Hochelaga, en passant par le chemin Papineau et la rue Ste. Marie.

Les bureaux des entrepreneurs sont aux Casernes, et dans les vastes salles se déploient les plans de toute la route depuis Montréal jusqu'à Aylmer.

Après que la compagnie eut admiré les travaux, elle fut invitée à prendre part à un somptueux goûter qui lui avait été préparé. Le fauteuil de la présidence était occupé par M. Duncan MacDonald, ayant à sa droite M. J. B. Beaudry, le Révd. M. Labelle et autres, et à sa gauche Sir Hugh Allan, etc. M. Harry Abbott agit comme vice-président.

Après les santés d'usage à Sa Majesté, au gouverneur-général et au lieutenant-gouverneur de Québec, le vice-président proposa celle du gouvernement et du Parlement de la Puissance, à laquelle M. Aldéric Quiment répondit. M. Ls. Beaubien

répondit à la santé du gouvernement et de la législature de Québec.

En réponse au toast au Maire et à la Corporation de Montréal, M. Bernard fit un discours dans lequel il déclara que si la compagnie éprouvait quelques difficultés à négocier ses bons en Angleterre, on trouverait dans la province de Québec l'argent nécessaire pour assurer le succès du chemin.

Sir Hugh Allan répondit à la santé du Président et des directeurs de la compagnie du chemin de colonisation et il exprima sa détermination de voir cette route terminée dans les délais fixés par la législature de Québec et la Corporation de Montréal.

La nécessité de cette entreprise reste la même, et Montréal a tout intérêt à ce qu'elle soit menée à bonne fin.

Placé à la tête de la navigation océanique et terminus de la navigation des grands lacs intérieurs, Montréal n'a qu'une chose à faire pour rester la tête et le cœur de la Puissance: c'est de développer ses moyens de transport par eau et par terre, de faire un débouché au commerce des états du nord-ouest, de la Saskatchewan et de la Colombie. A ces conditions, toute concurrence est impossible.

MM. Abbott et MacDonald répondirent à la santé des entrepreneurs, et déclarèrent qu'ils sont résolus à exécuter leur contrat à la lettre et ils ne doutent point d'y réussir dans les circonstances plus favorables où nous nous trouvons.

En réponse à la santé de l'ingénieur de la Compagnie, M. Legge donna les chiffres suivants qui sont ou ne peut plus intéressants pour les contribuables de Montréal, et en général pour les habitants de la province de Québec.

Au printemps de 1873, des soumissions furent demandées pour la construction du chemin de colonisation entre Montréal et Aylmer avec l'embranchement de St. Jérôme. Le 7 juillet les soumissions furent ouvertes, et sur le rapport de l'ingénieur que celle de MM. Duncan MacDonald & Cie était de \$83,000 plus basse que les autres, le contrat leur fut accordé et signé le 24 du même mois. Dès le lendemain, des partis d'ingénieurs se mettaient à l'œuvre pour explorer la meilleure route. Le 20 août rapport fut fait sur six routes différentes entre Montréal et la Rivière des Prairies. La meilleure fut adoptée et localisée. Le 1 septembre les travaux commençaient et aujourd'hui 4 milles et demi de chemin sont terrassés et nivelés.

Ce n'est pas tout. La ligne entre Montréal et St. Jérôme a été localisée et adoptée. La distance entre Ste. Thérèse et

Grenville a été explorée par Lachue et par St. André et les rapports seront soumis la semaine prochaine aux directeurs. Dès qu'un tracé aura été choisi la ligne sera localisée. Le reste de la route entre Grenville et Aymer a été exploré, les entrepreneurs mettent la dernière main à leur rapport qui sera bientôt soumis aux directeurs. L'intention est de localiser toute la ligne et de l'homologuer avant le printemps afin que les travaux de construction ne souffrent aucun retard.

En même temps, des soumissions ont été demandées pour des liens et d'autres matériaux destinés au chemin, et il ne doute point que le 2 décembre 1875, on n'entende au même endroit retentir le sifflet de la locomotive en même temps que le cri *All aboard for Ottawa.*

Le Révd. M. Labelle répondit à sa santé qui fut portée par le traire de Montréal; MM. Penny, White, Tooley, Dunn et Beausoleil à celle de la Presse; MM. Darling et O'Gillivie à celle des intérêts commerciaux et industriels de Montréal; MM. Gauthier et McKeown, à celle des municipalités d'Hochelega et de St. Henri. Le retour à la ville eut lieu vers les quatre heures et demie.

La Richesse de la France.

On lit dans le *Gaulois* :

Au moment où M. Magné vient de publier le bilan de l'Etat, nous croyons utile et opportun de faire connaître celui de la fortune nationale.

C'est un hasard qui nous a mis en possession des chiffres qu'on va lire. Nous rendions visite à un des économistes les plus éminents que la France possède, et nous l'avons trouvé en train de corriger les épreuves d'un livre qui va bientôt paraître et dont nous avons tiré les renseignements suivants :

L'agriculture française produit annuellement en céréales, sucres, vins, fruits, légumes, alcools, bières, cidres, huiles, tabac, etc., 6 milliards 396 millions de francs;

Le bétail, 3 milliards;

L'industrie minière, 1 milliard 330,000,000.

L'industrie dont les matières proviennent du règne végétal, plus de 4 milliards;

L'industrie qui tire ses éléments du règne animal, 2 milliards 745 millions;

Les industries mixtes, telles que la passementerie, la confection, le mobilier, les outils, les produits artistiques, les livres, les tableaux, les statues et les œuvres d'imagination, représentent une somme annuelle de 3 milliards 929 millions.

Le total des produits industriels de tout genre est de 12 milliards.

Le nombre d'ouvriers qui représentent le travail français s'élève au chiffre fort respectable de 13,600,000. Les machines à vapeur en activité possèdent une force motrice de 600,000 chevaux.

La France a pour transporter ses produits 17,000 kilomètres de chemins de fer, 38,000 de routes nationales, 48,000 de routes départementales et 12,330 kilomètres de rivières et canaux navigables.

On comprend qu'avec ces éléments, qui représentent la plus grande richesse que possède une nation européenne, elle ait pu faire face, malgré ses crises politiques, aux désastres de la dernière guerre.

On ne sera pas non plus surpris en apprenant que, d'après les calculs des économistes français, 2 milliards, 800 millions sont déjà rentrés en France sur les 5 milliards d'indemnités payés à la Prusse.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Acier fondu.....	par lb	0 14	0 17
à ressort.....	do	0 08	0 08
à lisses.....	do	0 05	0 07
Ancres.....	par 100 lbs	7 00	8 00
Antimoine.....	par lb	0 00	0 00
Balançes de comptoir, chaque.....	do	2 25	8 00
do plateforme.....	do	7 00	46 00
do foin et charbon do.....	do	110 00	150 00
Bains en fonte.....	do	12 00	15 00
B.ches F. & W. No. 2.....	par douz.	0 00	14 00
do Dunn No. 2.....	do	0 00	11 50
do F. Fox No. 2.....	do	0 00	10 50
do Kearney No. 2.....	do	0 00	9 00
*Bottes à roues ordinaires par lb.....	do	0 04	0 05
*Thimble Skains, par set.....	do	2 75	8 00
\$13, \$17, \$20.75, \$25.75			
*Bouilloires de ferme, 30, 45, 60, 75 gals. couvercles extra.....	do	6 00	7 75
*Carvelles pressées par 100 lbs.....	do	3 50	4 50
do forgées.....	do	2 00	2 50
*Cardes à laine No. 8 à 8 par douz paires.....	do	2 00	2 50
do à chevaux.....	do	2 00	2 50
*Chaudrières à Potasse, par 100 lbs.....	do	3 25	3 50
do Sucre, chaque.....	do	2 00	1 50
do en cuivre.....	do	10 40	0 45
*Chaudières manufacture indigène.....	do	0 01	0 01
*Chevilles taraudées pour voitures.....	do	15c	11c
15c 11c 8c			
Chaines à mailles courtes (grelins).....	do	3 16	4 16
8c 7 1/2 7 1/4			
do à licou par douz. 4 1/2 pieds long 2 30.....	do	4 10	4 10
do à tra ts.....	do	5 00	5 00
do à aneres 3/8, 7/16, 1/2, 5/8, 3/4, 7/8, 1, 1 1/8, 6/16.....	do	2 60	3 60
do à h-tes à cornes.....	do	2 60	3 60
*Clous coupés par 100 lbs.....	do	0 00	4 25
do 3 à 7 pouces.....	do	0 00	4 50
do 2 1/2.....	do	0 00	5 00
do 1 1/2.....	do	0 00	5 75
do 1.....	do	0 00	5 75
do pour barils à farine 7/8, 1, 1 1/8.....	do	\$8.75, 8.25, 7.75	
do à flûte 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, à 5 pces.....	do	\$8.75, 7.25, 6.75, 6.25, 6.00	
do à boîtes à tabac (par baril de 100 lbs).....	do	\$8.25, 7.25, 6.75, 6.25, 6.00, 5.75	
do 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au-dessus.....	do	\$11.00, 10.5, 10.00, 9.50, 9.00, 8.50, 8.00, 7.50, 7.00	
do 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, et au-dessus par 100 lbs.....	do	32c, 27c, 22c, 21c, 20c, 19c, 18c, 17c, 16c, 15c, 14c, 13c, 12c, 11c, 10c, 9c, 8c, 7c, 6c, 5c, 4c, 3c, 2c, 1c	
do à cheval 5, 6, 7, 8, 9, 10.....	do	3c, 2c, 2c, 2c, 2c, 2c, 2c, 2c, 2c, 2c	
do à pointes fines 6, 7, 8, 9, 10.....	do	0 10	0 14
do à tête, par lb.....	do	0 10	0 14
do do étamés.....	do	0 16	0 20
*Coffres forts (Kershaw) selon grandeur et fini.....	do		
*Couchettes en fer simples et doubles.....	do	4 00	11 00
2 1/2 pieds No 1 à 11.....	do	4 00	11 00
*Couplets.....	do		voir la liste
*Couroles (Belting) en cuir 1 à 30 p. par pied.....	do	0 07 1/2	3 50
do caoutchouc.....	do		voir liste
*Couteaux à foin et paille, par douz.....	do	0 09	12 50
*Crin frisé par lb.....	do	0 30	0 50
*Eerows carrés selon grandeur par lb.....	do	0 07	0 17
do Hex.....	do	0 10	0 27
do Emery.....	do	0 08	0 10
do Enclumes Wright patentées.....	do	0 00	0 12
do de Wilkinson's garanties.....	do	0 00	0 10
*Epingles.....	do		voir liste
*Essieux.....	do		voir liste
Etrilles étamées.....	par douz	1 20	3 00
do en cuivre.....	do	1 80	4 50
do noires.....	do	0 90	2 50
Etau en barres.....	par lb	0 35	0 37 1/2
do en saumon.....	do	0 11	0 36
Etau de forgeron.....	do	0 11	0 15
*Eviers patentés, selon grandeur, chaque.....	do	1 25	5 00
Fer en barre écossais.....	par 100 lb	3 25	3 3 1/2
do do do affiné.....	do	3 50	3 70
do do Staffordshire.....	do	3 25	3 3 1/2
do do do affiné.....	do	3 58	3 70
do do Suède.....	par lb	0 08	0 07
do ungle.....	do	0 05 1/2	0 07
do clous à cheval Norvège.....	do	0 03	0 07
do carvelles.....	par 100 lb	4 00	4 50
do plaques communes à bouillottes.....	do	0 04 1/2	0 05
do Low Moor.....	do	0 09	0 10
Fer en feuille.....	par lb.	0 04 1/2	0 05
Fer en feuille à clous.....	do		
Fers à chevaux.....	do	0 05	0 07
Feuillard à clous.....	do	0 00	0 00
do cerelles.....	do	4 00	4 25
Fers à flusquet.....	par lb	0 04	0 04 1/2
Fil de fer poli.....	par 63 lbs	3 50	6 00
do galvanisé.....	do	0 00	0 00
do cuivre jaune.....	do	0 45	0 45
do do rouge.....	do	0 40	0 55
*Fo urettes par douzaine 1re qualité :.....	do		
do à foin, fourchons ordinaires.....	do	0 00	5 25
do do do.....	do	0 00	7 25
do à paille.....	do	0 00	6 00
do fumier.....	do	0 00	11 00
do bêcher.....	do	0 00	13 25

*Fusée de Mine :			
do pour miner à sec.....	par 1000 pds	0 00	3 00
do do l'eau No. 2.....	do	0 00	8 00
do do do double.....	do	0 00	9 00

Fonte par tonneau :			
do Canadienne.....	nominal:		
do Calder.....	36 00	à	37 00
do Coltness.....	manque		
do Dalmellington.....			
do Eglinton.....	34 00	à	34 50
do Garthrie.....	37 50	à	38 50
do Summerlee.....	37 00	à	37 50
do pour charrues.....	par lb	0 04	0 05

Fer blanc par caisse :			
do Charcoal IC.....	11 00	à	11 50
do IX.....	13 00	à	13 50
do IXX.....	15 00	à	14 50
do DC.....	10 00	à	10 50
do DX.....	12 00	à	12 50
do IC 12 x 12.....	11 00	à	11 50
do IX 12 x 12.....	11 00	à	11 50
do Coke.....	9 50	à	10 50
do IX.....	11 50	à	12 50

*Grelots.....			
do ordinaires.....	par douz	0 00	9 00
do améliorées.....	do	0 00	12 00
do double acier.....	do	0 00	13 00
do à équarrir 6 à 7 lbs.....	do	0 00	30 00
do do 7 1/2 à 9 lbs.....	do	0 00	33 00
do do au-dessus de 9 lbs.....	do	0 00	38 00
do charpentiers.....	do	0 00	16 50
do do de navire.....	do	0 00	25 00
do menuisier avec manche.....	4, 5, 6, 7	\$10, \$13, \$15, \$18	
do \$21, \$22, \$23, \$24, \$25, \$26, \$27, \$28, \$29, \$30, \$31, \$32, \$33, \$34, \$35, \$36, \$37, \$38, \$39, \$40, \$41, \$42, \$43, \$44, \$45, \$46, \$47, \$48, \$49, \$50			

*Hachettes à lattes et bardoux, \$3 1ère, \$4.50 2de.....				
*Machines à perforer avec tarière.....	chaque Nos. 1 à 3	5 50	à	7 00
*Machines à tordre.....	do	0 00	à	10 00
do à driller No. 1, No. 2, No. 3.....				
*Machines à mortaiser, No. 1.....	do	0 00	à	16 00
do do No. 2.....	do	0 00	à	18 00
*Marteaux en fer par douz.....	do	2 50	à	5 00
do acier.....	do	6 50	à	10 00
do de forge (Sledge) par lb.....	do	0 10	à	00 15
do do acier solide.....	do	0 30	à	00 40

*Meules par lb.....				
do Outils en bols pour menuisier.....			voir liste	
*Papier sable par ramme.....	do	4 00	à	5 00
*Pelles F & W polles No. 2 par douz.....	do	0 00	à	14 00
do Damp's do do 2 do.....	do	0 00	à	11 00
do F Fox do do 2 do.....	do	0 00	à	10 00
do Kearney's do do 2 do.....	do	0 00	à	8 50
do à grain F & W.....	do	1 25	à	13 50

*Peintures à gonds.....	par lb.	0 06 1/4	à	0 7 1/2
do do sur paludé.....	do	0 08	à	0 10
do en T lourdes.....	do	0 08	à	0 10
do do Strap.....	do	0 08	à	0 10
*Poêles doubles 2 1/2 pieds.....	do	10 00	à	12 00
do do 3.....	do	12 00	à	18 00
*Poêles à frire poêles à manches courts.....	do	2 50	à	8 00
do étamés.....	do	2 75	à	9 00

Plomb en saumon.....	par 100 lbs	7 00	à	7 50
do en feuille.....	do	7 50	à	7 75
do à tir.....	do	7 00	à	7 50
do tuyaux à gaz.....	par lb	0 08 1/2	à	0 00
do do eau.....	do	0 08 1/2	à	0 00
do do de renvoi.....	do	0 09	à	0 09

*Poudre à miner par baril de 25 lbs.....	do	3 75	à	0 00
do à tir F, F 1/2, F F 2/3.....	do	\$4 25, \$4.50, \$4.75		
do en anilres 1 lb et 1 lb p. doz.....	do	2 25	à	4 00
do aspirantes et foulantes.....	do	8 00	à	20 00
Plaques de socs écossais.....	par lb	0 08 1/2	à	0 00
do do Trois-Rivières.....	do	0 05	à	0 16
*Resorts de voiture par lb.....	do	8 12 1/2	à	0 04
do cuirrés pour chaises et sofa.....	do	0 07	à	0 09
Reaux en acier chaque.....	do	1 10	à	1 20

*Rivets noirs.....	8 oz à 20 lbs	0 15	à	2 75
do étamés.....	do	0 20	à	1 57
do à poêles, voitures, pelles.....	do	0 15	à	0 20
do pour tonneliers.....	par lb	0 10	à	0 16
do en cuivre.....	do	0 45	à	0 50
do à bouillottes.....	do	0 07 1/2	à	0 08

*Sofflets de forge ordinaires.....	do	16 00	à	50 00
do do circulaires.....	do	32 00	à	55 00
do do portatifs.....	do	25 00	à	44 00
*Serrures.....				voir liste
Scies rondes ordinaires 30 pouces.....	do	0 00	à	13 00
do autres grands.....	do			voir liste
do do à bardoux 30 pouces.....	25 25	à	0 00	
do autres grands.....	do			voir liste
do de moulin par pied.....	do	1 10	à	0 00
do godendard 5 pieds 1re qualité.....	do	2 35	à	0 00
do do do 2de.....	do	1 75	à	0 00
do autres longeurs.....	do			voir liste
do à bois de cordes 1re qualité 36 pc.....	do	0 00	à	5 50
do do do 2me.....	do	0 00	à	4 40
do autres longeurs.....	do			

Grains—		
blé de Prin. par 60 lbs.....	Nominal.	
do Blanc d'hiver do	do	
do Rouge d'hiver do	do	
do Milwaukee No.1 do	nominal.	1 21/2 .. 0 09
do do No.2 do	do	nominal.
do de Chicago No.1 do	do	72 1/2 .. 0 74
do do No.2 do	do	55 .. 55
Foin..... par 96 lbs.....		0 00 .. 0 38
Mais..... par 56 lbs.....		1 00 .. 1 05
Orges..... par 48 lbs.....		1 60 .. 0 65
Graine de Lin..... par 60 lbs.....		nominal
do de Mil..... par 45 lbs.....		do
do de Tréfle..... par		do
Houblon—		
Récolte 1872..... par lb.....	Manque	
do 1873..... do	nominal	
Huiles—		
Baloine brute..... par gallon.....	Manque	
do Lin domestique crue do	72 1/2 .. 75	
do do bouillie do	77 1/2 .. 80	
do étrangère crue do	75 .. 77 1/2	
do do bouillie do	80 .. 82 1/2	
do Lard Extra..... do	Manque	
do No 1..... do	80 .. 85 1/2	
do No 2..... do	75 .. 80 1/2	
do loup marin raffinée do	80 .. 82 1/2	
do blanche ord do	55 .. 57 1/2	
do de paille do	50 .. 52 1/2	
do brune..... do	0 48 1/2 .. 0 5 1/2	
do Olive de bouche en fut do	1 75 .. 1 89	
do commune..... do	1 00 .. 1 15	
do bouche Bacigalupi do	2 00 .. 2 15	
do en bouteille..... par caisse.....	2 00 .. 2 75	
do do	3 40 .. 3 60	
do Bartonet Guestier do	7 50 .. 8 00	
do do	8 50 .. 9 00	
do do	5 50 .. 5 75	
do Puget Bout..... do	8 50 .. 8 75	
do do	2 00 .. 2 70	
do Fossil Bout..... do	3 40 .. 3 50	
do do	2 80 .. 3 00	
do Plagniol Bout..... do	3 50 .. 3 90	
do do	60 .. 61	
do morue..... par gallon.....	9 1/2 .. 10	
do palmier..... par lb	13 .. 14	
De Castor..... par lb	80 .. 85	
Vegetale..... par gallon.....		
Laine—		
Laine du Canada..... par lb.....	30 .. 31	
Etirée do	25 .. 28	
Commune do	25 .. 28	
Noire do	25 .. 28	
Magenta—		
En boeufs..... par lb.....	4 00	
Marinades—		
Cross et Blackwell..... par douz	2 80 & 2 70	
Joyce..... do	2 00 .. 2 10	
Thin..... do	2 00 .. 2 10	
Pigot..... do	Manque.	
Mastique—		
Anglais..... par 100 lbs.....	Manque	
Domestique..... do	3 00 .. 3 50	
Melasse—		
Barbado..... par gallon.....	40 & 42	
Centrifuge..... do	Manque.	
Cuba..... do	25 .. 30	
Demerara..... do	30 .. 33	
Moscovado..... do	27 1/2 .. 32 1/2	
Nouvelle-Orléans..... do	Manque.	
Porto Rico..... do	Manque.	
ugar House..... do	23 .. 24	
Mine de plomb—		
Dôme..... par grosse.....	2 00 .. 2 10	
Anglaise..... par lb.....	5 .. 7	
Pétrole raffiné..... par gallon.....	33 1/2 .. 34	
Produits chimiques, &c., &c.		
Alun..... par 100 lbs.....	0 00 & 2 25	
Bi-Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.....	5 70 .. 5 75	
Bleaching powder..... par 100 lbs.....	3 75 .. 4 00	
Borax..... do	27 .. 30	
Campbre..... par lb.....	15 .. 50	
Carb. d'ammoniaque..... do	22 1/2 .. 25	
Cochenille..... do	80 .. 90	
Cooperose..... par 100 lbs.....	1 10 .. 1 25	
Crème de Tartre, cristaux par lb.....	30 .. 32 1/2	
do moulu..... do	32 1/2 .. 35	
Chlorate de Chaux..... par 100 lbs.....	4 00 .. 4 25	
Extrait de Bois de Campêche en gros par lbs.....	8 1/2 .. 9 1/2	
do	11 .. 12 1/2	
do	11 .. 12 1/2	
do	11 .. 12 1/2	
do Assorti..... do	13 .. 15	
Fleur de soufre..... par 100 lbs.....	3 25 .. 3 50	
Garance hollandaise..... par lb.....	15 .. 18	
do française..... do	10 .. 12	
Gomme Arabique eu lots..... do	25 .. 35	
do triée..... do	40 .. 50	
do Shellac..... do	45 .. 55	
Indigo de Madras..... do	65 .. 75	
do Manille..... do	55 .. 65	
Laque indre..... do	80 .. 85	
Noir de fumée..... do	8 1/2 .. 7	
Noix de Galle..... do	27 1/2 .. 32 1/2	
Pâte de Reglisse de Clabre do	15 .. 20 1/2	
do Sicile..... do	15 .. 18	
Sel Epsom..... par 100 lbs.....	00 .. 2 5	
Soude caustique..... do	5 75 .. 5	
Soufre en Canon..... do	2 75 .. 3 00	
Soufre..... par lb.....	25 .. 30	
Sel de Soude..... par 100 lbs.....	2 00 .. 2 25	
Salpêtre..... par baril.....	10 50 .. 11 5	

Poisson—		
Morue sèche..... par 112 lbs.....	4 75 .. 5 00	
do verte..... par baril.....	5 25 .. 5 75	
do en grenier..... par drifte.....	6 25 .. 6 75	
Hareng du Labrador.....	5 25 .. 6 00	
Canno..... manque		
Arichat..... do	do	
Salmon..... par tierce.....	20 50 .. 21 00	
do..... par baril.....	14 50 .. 15 00	
Maquereau..... No. 1.....	manque	
do..... No. 2.....	do	
do..... No. 3.....	nominal	
Poisson blanc.....	4 25	
Fruite.....	4 50	
Sardines à l'huile } boîte chaque	12 1/2 .. 13	
do do } do do	21 1/2 .. 22 1/2	
do do } boîte do	manquant	
Savon—		
Savon commun..... par boîte 60 lbs.....	1 40	
do brun ordinaire..... par lb.....	0 05 .. 0 04 1/2	
do marque de la couronne.....	0 05 .. 0 05 1/2	
do blanc.....	0 04 1/2 .. 0 05 1/2	
do toffette..... par douz.....	0 80 .. 0 75	
do de Marseille rouge..... par lb.....	0 07 1/2 .. 0 08	
do bleu.....	0 08 .. 0 09	
Sel—		
Gros de Liverpool..... par sac.....	1 40 .. 1 50	
Fin.....	0 00 .. 1 40	
Factory Filled.....	1 40 .. 1 50	
Fin de table..... par douz.....	18 .. 21	
d'Hyères..... par minot.....	manque.	
De Goderich..... par sac.....	manque.	
Sucres—		
Centrifuge..... par lb.....	8 1/2 .. 8 1/2	
Moscovade..... do	8 1/2 .. 8 1/2	
de Cuba..... do	8 1/2 .. 8 1/2	
Demerara..... do	Manque	
Porto Rico..... do	8 1/2 .. 8 1/2	
Raffiné Écossais..... do	8 1/2 .. 8 1/2	
do Anglais blanc..... do	manque	
do	do	
Sucres jaunes, No. 2 } Selon échantillon.		
do No. 3.....		
Sucres blancs raffinés A..... par lb.....	10 1/2 .. 10 1/2	
do cassé.....	10 1/2 .. 10 1/2	
do en poudre.....	10 1/2 .. 10 1/2	
do sans condans.....	10 1/2 .. 10 1/2	
Tabacs manufacturés		
Fancy Brigt..... par lb.....	0 48 .. 0 50	
Bright.....	0 30 .. 0 40	
Malloguny } Marques spéciales.....	0 17 1/2 .. 0 23	
Bright.....	0 17 .. 0 20	
Noir, à chiquer, sucré.....	0 17 1/2 .. 0 19 1/2	
Marin.....	0 17 .. 0 19 1/2	
Victoria.....	0 17 1/2 .. 0 19 1/2	
Petit favori.....	0 00 .. 0 10	
Diamant.....	0 00 .. 0 10	
Prince de Galles Nos. 1 et 2.....	0 18 1/2 .. 0 18 1/2	
do Nos. 3, 4, 5.....	0 14 1/2 .. 0 15	
Américain n feuille.....	Manque	
Canadien.....	0 7 .. 7 1/2	
Thé—		
Gunpowder.....		
Extra fin à choix..... par lb.....	0 80 .. 0 90	
Bon ordinaire à bon.....	0 70 .. 0 75	
Commun à bon.....	0 60 .. 0 70	
Impérial—		
Extra fin à choix.....	0 75 .. 0 80	
Bon ordinaire à bon.....	0 60 .. 0 70	
Commun à bon.....	0 40 .. 0 50	
Hyson—		
Extra fin à choix.....	0 80 .. 0 90	
Bon ordinaire à bon.....	0 70 .. 0 75	
Commun à bon.....	0 35 .. 0 60	
Hyson—		
Extra fin à choix.....	0 60 .. 0 70	
Bon ordinaire à bon.....	0 45 .. 0 55	
Commun à bon.....	0 30 .. 0 40	
Japanais—		
Extra fin à choix.....	0 80 .. 0 05	
Bon ordinaire à bon.....	0 50 .. 0 55	
Commun à bon.....	0 27 1/2 .. 0 40	
Tiwankay—		
Bon ordinaire à bon.....	0 35 .. 0 40	
Commun à bon.....	0 25 .. 0 30	
Souchong et Congou—		
Extra fin à choix.....	0 65 .. 0 70	
Bon ordinaire à bon.....	0 55 .. 0 60	
Commun à bon.....	0 40 .. 0 50	
Oolong—		
Extra fin à choix.....	0 70 .. 0 75	
Bon ordinaire à bon.....	0 65 .. 0 70	
Commun à bon.....	0 40 .. 0 50	
Vitres—		
Allemande par 50 peds		
6 1/2 7 1/2 8 1/2 9 1/2 10 1/2 11 1/2 12 1/2 13 1/2 14	3 00	
12 1/2 14 14 1/2 20	3 20	
18 1/2 24	3 50	
Spritsueux, Vins, &c.		
Bière—		
Allsopp bouteilles..... par douz.....	3 60 .. 2 70	
Bass.....	2 70 .. 1 75	
do	1 60 .. 1 75	
do	1 60 .. 1 75	
Jeffrey.....	manque	
do	1 75 .. 1 80	
W. Younger et Cie, bouteille en	2 50 .. 2 60	
Tennents.....	2 50 .. 2 60	
do	1 60 .. 1 60	
Eau-de-Vie—		
Giraud freres..... par gallon.....	Manque.	
do	5 50 .. 6 00	
Chaloupin..... par gallon.....	2 40 .. 2 50	
do	7 00 .. 12 00	
Elecut, Dubouché & C par gallon.....	1 00 .. 2 00	
do	6 00 .. 6 25	
Hennessy et Cie..... par gallon.....	2 50 .. 2 60	
do	6 50 .. 7 00	

martell.....		
gallon.....	2 15 .. 2 30	
caisse.....	7 50 .. 7 75	
Jules Robin et Cie..... par gallon.....	2 00 .. 2 20	
do	7 00 .. 7 50	
Bazerac Desforges et Cie par gallon.....	1 00 .. 2 00	
do	8 50 .. 7 00	
Coran et Cie..... par gallon.....	Manque.	
do	6 00 .. 6 50	
Inet Castillon et Cie..... par gallon.....	2 00 .. 2 20	
do	7 00 .. 7 10	
Central Vineyard Proprietors.		
par gallon.....	2 00 .. 2 10	
Old Vineyard Proprietors		
par gallon.....	2 00 .. 2 10	
Renault.....	2 00 .. 2 10	
do	7 00 .. 7 50	
Gerin..... par gallon.....	6 50 .. 10 00	
do	8 50 .. 10 00	
C. Bruchaut et Cie..... par gallon.....	2 10 .. 2 50	
do	7 50 .. 8 00	
Genlèvre—		
Boll and Dunlop..... par gallon.....	1 15 .. 1 18	
DeKuyper.....	1 17 1/2 .. 1 20	
Houtman.....	1 10 .. 1 42 1/2	
Henneker.....	1 37 1/2 .. 1 40	
Key Brand.....	1 37 1/2 .. 1 40	
Beuker.....	manque.	
Linnebrink.....	do	
Caisnes Rouge—		
Boll et Dunlop..... par caisse.....	6 00 .. 6 70	
DeKuyper.....	6 90 .. 7 00	
Houtman.....	6 30 .. 6 60	
Henneker.....	manque	
Key Brand.....	6 50 .. 6 60	
Beuker.....	Manque.	
Linnebrink.....	do	
Caisnes Vertes—		
Boll et Dunlop.....	3 80 .. 3 75	
DeKuyper.....	3 90 .. 4 10	
Houtman.....	3 50 .. 3 80	
Henneker.....	3 35 .. 3 50	
Key Brand.....	3 60 .. 3 70	
Beuker.....	manque	
Caisnes Jaunes—		
Key Brand.....	manquant	
Caisnes Blancs—		
Key Brand.....	manquant	
Old Ton—		
Booth..... par caisse.....	5 75 .. 6 00	
Bernard.....	5 25 .. 5 50	
Flett.....	4 50 .. 4 75	
Whisky Écossais—		
Ramsay..... par gallon.....	2 00 .. 2 10	
do	5 50 .. 6 00	
Bullock, Lade & Cie..... par gallon.....	1 80 .. 2 00	
do	4 50 .. 5 00	
Stewart..... par gallon.....	1 70 .. 1 80	
do	4 00 .. 4 50	
Whisky Irlandais		
Cork Distillery..... par gallon.....	2 00 .. 2 70	
Dunville.....	2 00 .. 2 10	
do	5 75 .. 6 00	
Whisky de Seigle—		
En doune.....	— .. 82	
Acquitté.....	— .. 80	
Rhum—		
Jamaïque..... par gallon.....	1 80 .. 2 10	
Demarara.....	1 60 .. 1 80	
Cuba.....	1 50 .. 1 70	
Vins Xeres—		
Valette..... par gallon.....	0 85 .. 0 90	
Paul Emile Thomas.....	0 85 .. 1 00	
Montillo.....	0 80 .. 1 00	
Lacave.....	0 80 .. 1 40	
Pemartin.....	1 20 .. 3 00	
Domecq.....	1 50 .. 4 00	
Malvoisie.....	1 00 .. 1 25	
Cramp Butler et Cie.....	2 10 .. 5 00	
do Amontillado.....	— .. 5 50	
do Paraxete.....	— .. 6 00	
Vin de Gingembre Ber-		
nard..... par douz.....	3 50	
do	— .. 80	
Domestique..... par douz.....	— .. 80	
do	70 .. 80	
Porto—		
No. 1, 2 et 3.....	0 72 1/2 .. 0 95	
Tarragone.....	0 75 .. 1 80	
Catalana.....	Manque.	
Moliner.....	— .. 1 40	
Graham No. 1.....	— .. 1 40	
do No. 2.....	— .. 1 60	
do No. 3.....	— .. 1 75	
do No. 4.....	— .. 2 25	
Hunt.....	1 15 .. 4 00	
Offey, Cramp & Foresters O.....	— .. 1 80	
do	— .. 1 45	
do	— .. 1 65	
do	— .. 2 25	
do autres marques.....	2 10 .. 4 25	
Champagne—		
Mout & Chandon, No 1 bouteilles.....	17 00 .. 18 00	
do	18 00 .. 20 00	
do No 3 bouteilles.....	15 00 .. 18 00	
do	15 00 .. 17 00	
Roderer.....	18 00 .. 20 00	
Jules Mumm.....	18 00 .. 20 00	
Bouché Fils.....	15 00 .. 18 00	
A. Collin Carte blanche bout.....	8 00 .. 12 00	
do do do	8 00 .. 12 00	
Alcool—		
(Highwines) 50 degrés en doune.....	manque	
H. Corby.....	— .. 1 45	
J. P. Wiser par gallon, en doune.....	— .. 1 45	
do	— .. 1 45	
Gooderham & Worts en doune.....	— .. 1 45	
do	— .. 1 45	

LISTE ALPHABETIQUE DES EPICERIES ET AUTRES MARCHANDISES

A VENDRE PAR

PIERRE JOLY & CIE

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

D'Épicerie, Vins, Liqueurs, Tabac, Cigares, Farines, Lard, Jambons, Saindoux, Beurre, Fromage, Etc

No. 264, Rue St. Paul, et Nos. 209 et 211, Rue des Commissaires

MONTREAL

A	D	M	S
Alun.....	Dattes.....	Maraschino.....	Rum de Jamaïque.....
Allumettes.....		Moutarde.....	Do Demerara.....
Amandes.....		do Coleman.....	Régisse.....
do Molles.....		do de Wix.....	Raisins de Corinthe.....
do Dures.....		do Français.....	Riz brut et Riz Moulu.....
do Ecaillées.....			
do Tarragone.....			
Arrow Root.....			
Anchois.....			
Ale anglais.....			
Absynthe de Beyman.....			
do Vernuth.....			
do John Bull.....			
do Suisses.....			
Anguilles Salées.....			
Ananas.....			
do conserves.....			
B	E	N	S
Barley Pot.....	Epingles de bois pour le lingo.....	Noisettes.....	Savon de Castille.....
do Pearl.....	Époussetoirs.....	Noyau.....	Sol d'Epson.....
Balaïs.....	Épices mouluës de toutes sortes.....	Nitrokali.....	Son.....
Biscasses, assortiment complet.....	Extrait de bois de Campêche.....	Noir de fumée.....	Sirap de Mme. Winslow.....
Bière.....	Enveloppes.....	do Anglais.....	Salpêtre.....
Briques à couteau.....	Eau de Cologne.....	do Américain.....	Sol gros.....
Brandy.....	Eau-de-Vin.....	Noix de Grenoble.....	do fin.....
Bleu en boutons.....	Espirit de Vin.....	Noir de Soufre.....	do on pots de Cristal.....
do en billes.....	Encre à écrire.....	Noix du Brésil.....	Soufre en poudre.....
Biscuits de matelots.....	Eponces assorties.....	Nourrices pour enfants.....	do en bâton.....
Bouteilles vides.....	Encre à marquer.....		Sucre de toutes sortes.....
do à bière.....	Essence de Peppermint.....		Savon de toutes sortes.....
do à Vins.....	Empois.....		do de Toilette de toutes sortes.....
Bondes, toutes grosseurs.....			Sirap de toutes sortes.....
Beurre.....			Sardines à l'huile et à l'ail.....
Borax.....			Stanton's Relief.....
Bianc de Céruse.....			Sarou.....
Bouchons.....			Soda à Pâte.....
Bié d'Inde.....			do Laver.....
Bois de Campêche.....			Séné.....
Biscuits de toutes sortes.....			Salspareille.....
Bois Rouge pour teindre.....			do de Bristol.....
			do de Duncan.....
			Saumon en quart.....
			do préservé en boîtes d'une livre.....
			Sirap de Citrons.....
			do Fraises.....
			do Framboises.....
			do Salspareille.....
			do d'Ananas.....
			do Gingembre.....
			do Pêches.....
			Scaux 2 cercles.....
			do 3 cercles.....
			do d'Enfants.....
			Sacs de papier de toutes grandeurs au prix de la manufacture.....
			Sauces aux Anchois.....
			Sauce de Harvoy.....
			do au Poivre.....
			do de Worcester.....
C	F	O	T
Chandelle.....	Flacons vides.....	Ochre rouge.....	T. é de toutes sortes.....
do de suif.....	Figues.....	do jaune.....	Tresor des Nourrices.....
do Parafine.....	Farine.....	Oranges.....	Térébenthine.....
do Belmont.....	Farine d'avoine.....		Tumbler (Verre).....
Coton à suèches.....	do de blé d'Inde.....		Tanne de toutes sortes.....
Cannelle.....	Ficelle à Labourer.....		do en Poudre.....
do Moulue.....	Fil à attacher.....		Tubes en Caoutchouc.....
Chocol.....	do de couleur.....		do en An.....
Claüs de Girofle.....	Farine de Sarrasin.....		Fruits Saumonnés.....
do de Moulue.....	Fromage de toutes sortes.....		Pinettes à Deurre.....
Cable à Lieou.....			Têtes de Clous.....
Cristal à laver.....			
Café.....			
do Moulu A.....			
do do B.....			
do do C.....			
do do D.....			
Compresse.....			
Chitrouse.....			
Cigares.....			
Champagne.....			
Cadre Champagne.....			
Camphe.....			
Carapax.....			
Cook's Favorite.....			
Chicorée.....			
Cidre.....			
C C Cortial.....			
Cruches vides, en Grès.....			
Creys de mine.....			
do Charpentiers.....			
do Blanc d'Espagne.....			
Cristal à Laver.....			
Citrons.....			
Cristal pour teindre toutes couleurs.....			
Cartes à jouer.....			
Cordes à linze.....			
Cire à cacheter.....			
Cuivettes à l'urine.....			
Cheminsées de Lampes.....			
Cirage.....			
	G	P	V
	Grains de Trèfle.....	Plâtre pour la terre.....	Vermicelle.....
	Gingembre.....	Pommes Sèches.....	Vitriol.....
	do Moulue.....	Poudre Vinée.....	Vauvige.....
	Gelatine.....	do de Sedlitz.....	Vernifuge.....
	Grain.....	Pruines.....	Vins Claret.....
	do préparé.....	Porter de Londres.....	do de Ports.....
	Gin.....	do de Gurness.....	do de Mege.....
	Gomme Arabique.....	do de Bloods.....	do Sherry.....
	do Shellac.....	Poivre Noir.....	do de Bourgogne.....
	do de Dragon.....	do Blanc.....	do de Ginebre.....
	do à mâcher clarifié.....	do Moulue.....	do de Champagne.....
	Graine de Lin pressée.....	Papiers.....	Vitres.....
	do Chanvre.....	do de Fantaisie.....	
	do d'Anis.....	Papiers d'Acier.....	
	do de Canary ou d'Oiseau.....	Papier à Ecrire.....	
	Gin Old Tom.....	do de Note.....	
		do Envelopper.....	
		Peintures toutes couleurs.....	
		Pommes.....	
		Plats de Bois.....	
		Pain Killer.....	
		Pain Relief.....	
		Piules de toutes sortes.....	
		Parfumeries.....	
		Pois à Soupe.....	
		do fondus à Soupe.....	
		Poudre à Epere.....	
		Pastilles à Vars.....	
		Pinches à Laver.....	
		Poissons de toutes sortes.....	
		Poisson Blanc.....	
		Poudre de Condition.....	
		do de Simpson.....	
		do à Plâtre.....	
		Peaux de Chamoz.....	
	H	R	W
	Harengs.....	Raisins de toutes sortes.....	Whiskey.....
	Huile à Cheveux.....	do Irlandais.....	do Ecossais.....
	do de Rose.....	do de Soigie.....	
	do Palma-christi.....		
	Homards en boîtes.....		
	Huile de Morue.....		
	do de Long Marin.....		
	do de Lard No. 1.....		
	do de Lard No. 2.....		
	do de Lin bouillie.....		
	do de pied de boeuf.....		
	Huitres conservées en caisses.....		
	Harengs fumés.....		
	Huile de Castor.....		
	do de Charbon.....		
	do de Poie de Morue.....		
	do Electrique.....		
	do Vétérinaire, Gargiling.....		
	J		
	Jambons.....		
	L		
	Lard en quart.....		
	Liquours.....		
	Liquors assorties.....		
	Liquors à pêcher.....		
	do à tracer.....		

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils }
300 do } Whisky de Seigle.

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail

Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles

No. 96, RUE MCGILL

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

MONTREAL.

24 juillet

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAIDEHUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf
et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL.

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.

30-30

N. QUINTAL

Négociant en Épiceries, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

05, -Rue St. Joseph, -105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-30

GAUTHIER, MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DIRECTS

279 & 281

Rue des Commissaires

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Épiceries générales anglaises et
françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Mo-
selle de différentes marques
et qualités,

Tabacs, Cigares indigènes, alle-
mands ou de la Havane,

Produits français les plus variés,
en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

INSPECTION des FARINES

Le soussigné ayant été nommé Inspecteur des Farines pour la Cité de Montréal, informe respectueusement les commerçants qu'il a établi son bureau

Au coin des rues Commune et
Colborne,

[ENTREPOT PE MOIR.]

Adresse du Bureau de Poste: Boîte 645½

M. HUTCHISON.

23 oct.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Char-
boillez.

C. A. DEPOCAS

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-20

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SCEURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et
pléniement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, Président

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 janv.

ON DEMANDE

Pour une affaire qui devra payer de \$4 à \$8
par jour sans s'éloigner de son propre voisinage
un certain nombre d'HOMMES et de FEMMES.
C'est une magnifique chance pour ceux qui se
trouvent sans emploi ou qui ont des heures de
loisir.

Des jeunes GARÇONS et des jeunes FILLES
pourraient y trouver un emploi également lucratif.

Pour les détails s'adresser à

J. LATJAM & CIE.,

102, Washington Street,

Boston, Mass.

23 aout

RICHARD BERNS

ANVERS (Belgique)

Agent du gouvernement canadien et de la ligne
Allan

Expéditeur Commissionnaire en général

Marchand-Exportateur

6 aout

52

CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Americain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27. 23

LA MEILLEURE POUDBRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLI EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS, VERRES A VITRES, MASTIC, LAMPES, PINCEAUX, CHEMINEES, ETOUPE, COLTAR, Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR FEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Frite des Dessors pour Bœuf.

No. 250, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.

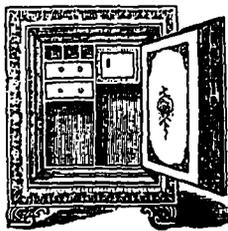
HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, Rue du Port.

MONTREAL.



MANUFACTURE DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en For.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu. Publics et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, BILLETS de Banques, Dé-

bonnaires, etc. SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE. COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La Société existant ci-devant sous le nom et raison de CARRIER, DAGNEAU & Cie, est de ce jour dissoute de consentement mutuel Messrs. DAGNEAU & VALLEE sont seuls autorisés à régler les affaires de la ci-devant société.

CHAS. WM. CARRIER, D. CALIXTE DAGNEAU, THEOPHILE LAMONTAGNE.

Lévis, 3 novembre 1873,

8-10

Les Soussignés ayant achetés les intérêts de MM DAGNEAU & T. LAMONTAGNE dans l'ancien société informent leurs pratiques qu'ils continueront les affaires dans l'ancien poste sous la raison sociale de

DAGNEAU & VALLEE.

Lévis, 11 nov. 1873.

8 10

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL,

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE

Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de piastres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus : nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville

St. Paul.

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow

Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8

et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord

SEL

2,000 SACS SEL de LIVERPOOL

DIX AU TONNEAU

A VENDRE PAR

MORIN & Cie.,

COMMISSIONNAIRES.

4 Nov.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

LA BELLE, AUGER & Cie.,

30-30

10, Rue du Port.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

A. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc. — Aussi; Poêles doubles à un ou deux foyers, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de foyers et autres. 52

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, — Rue St. Joseph, — No. 29,

MONTREAL.

E. HUDON, FILS & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, — RUE ST. PAUL, — 374

MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,
E. HUDON, Jr.,
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1873.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président, — SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président, — JOHN RANKIN, éc.,

Gérant et Secrétaire

WARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bous de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province 15-18

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESLOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P. Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

GAUCHER & TELMOS E

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FAFINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSER.

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL,
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

AGRICULTURAL INSURANCE COMPANY

CAPITAL = \$500,000.
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

OFFICE

245 ST. JAMES ST MONTREAL,
E. H. GOFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un vaste capital monétaire payé et cent mille piastres déposées au gouvernement comme sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes et dommages causés par la foudre soit qu'il y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assurance contre le feu et "l'Agricultural" est la seule Compagnie en Canada qui offre cette garantie aux détenteurs de polices.

27 Juin

am 7-cp s et h

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistent principalement

Vins,

Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

"Enclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du Canada," de Marseilles

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

Glenbervie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Éponges, Champagnes, Citrons et Oranges.